CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E46911** **VALABLE JUSQU'AU** **02/03/2027**

ÉDITÉ LE 05/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/04/1977

Forme juridique : AUSASCOOPCA
DEPUIS LE 06/08/2024

Capital : 30 490

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 1980B00316

Siret : 309 707 867 00094

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 1399

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4484636604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4484636604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : ELECTRICITE CHAUFFAGE CLIMATISATION SANITAIRE

86 RUE BUNSEN
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Téléphone : 02 51 37 11 60 **Fax :**

Portable : 06 85 42 77 78

Responsabilité légale :
PITRA NATHALIE PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION / PITRA NATHALIE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.eccs.fr

E-mail : c.caillau@eccs.fr

Effectif moyen : 95 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 15 276 641 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	24	28/11/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m²	24	28/11/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/03/2026 10:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.